



Carrefour



Communiqué de presse

CARREFOUR PROCÈDE AU RAPPEL D'UN LOT DE STEAKS HACHES SURGELES A MARQUE CARREFOUR DISCOUNT

Estampille sanitaire : IE 565 EC

Uniquement la date limite de consommation suivante : 18/06/2011

Evere, 13 août 2010 - Suite à un auto-contrôle, Carrefour procède au rappel d'un lot de steaks hachés vendu au rayon surgelés sous la marque Carrefour Discount dans ses enseignes Carrefour Hyper, Carrefour GB/Market et Carrefour Express. C'est dans le cadre de mesures de contrôle habituelles mises en œuvre par l'enseigne que la bactérie *Escherichia Coli* 026 H11 a été mise en évidence.

Carrefour a procédé immédiatement au retrait de ces produits et a mis en place un affichage spécifique afin d'informer les consommateurs, dans les points de vente concernés.

A ce jour, aucune réclamation de consommateur n'a été signalée.

Carrefour recommande aux clients qui seraient encore en possession de ses produits de ne pas les consommer et de les rapporter à leur magasin où ils leur seront remboursés.

D'une façon générale, il convient de rappeler que la cuisson à cœur des steaks hachés permet de prévenir les conséquences d'une telle contamination, la bactérie étant détruite par une température de 65°C.

La bactérie *Escherichia Coli* 026 H11 peut entraîner dans la semaine suivant la consommation de steaks hachés contaminés, des symptômes de type gastro-entérite, accompagnée ou non de fièvre. L'intoxication peut être suivie dans des cas rares, de complications rénales sévères chez les jeunes enfants ou les personnes âgées fragilisées.

Si vous ou l'un de vos proches, avez consommé ces produits, et présentez ce type de symptômes, nous vous invitons à consulter au plus vite votre médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant.

Pour tout renseignement, les consommateurs peuvent s'adresser au service clientèle de Carrefour, au numéro gratuit 0800/9.10.11, tous les jours ouvrables entre 8.30h et 20h et le samedi de 9h à 17h.

Carrefour s'excuse auprès de ses clients pour ce désagrément.

